

La sécurité alimentaire en Algérie Une étude analytique sur les céréales Food security in Algeria An analytical study on cereals

Harrag Masbah¹ *, Boulfred Youssef²

¹ centre universitaire mila, harragmasbah@yahoo.fr

² Université de Khemis Miliana, boulefrady050@yahoo.fr

Reçu: 12/02/2019

Accepté: 06/03/2019

Publié: 01/06/2019

Résumé :

La notion de sécurité alimentaire avait fait son apparition dans la politique algérienne de développement depuis l'indépendance mais surtout à partir des années 90 pour répondre aux problèmes alimentaires que pose une population en expansion continue. Les céréales qui fournissent le pain, aliment de base dans le régime alimentaire de l'algérien souffre d'une production insuffisante due à plusieurs facteurs dont deux facteurs limitant : l'eau et le sol. Les importations massives des blés couvrent le nécessaire des besoins grâce à la manne pétrolière avec un avenir incertain que seuls un développement durable de l'agriculture et une bonne gouvernance permettront de réaliser une sécurité alimentaire durable.

Mots clés : sécurité alimentaire, régime alimentaire, production, besoins, importations, gouvernance, céréales, contraintes de production

Jel Classification Codes : Q38, Q25 ,Q18

Abstract:

The concept of food security had appeared in Algerian development policy since independence, but especially since the 1990s, in response to the food problems posed by a continuously expanding population. The cereals that provide bread, a staple food in the Algerian diet, suffers from insufficient production due to several factors including two limiting factors: water and soil. Massive wheat imports cover the necessary needs through oil wealth with an uncertain future that only sustainable agricultural development and good governance will achieve sustainable food security

Keywords: food security , diet , production , needs , imports , governance , cereals , production constraints

(JEL) Classification : Q38, Q25, Q18

* Auteur correspondant : **Harrag masbah**, harragmasbah@yahoo.fr.

1- Introduction

Cette étude est une synthèse de lecture des différentes données de sources diverses. Il ne faut pas perdre de vue que les données statistiques sont quelquefois mitigés. Notre but est de caractériser la situation de la sécurité alimentaire en Algérie, dans son volet important, la céréaliculture. . Pourquoi avoir choisi les céréales ? Le pain est connu pour son mythe et sa valeur ancestrale dans les différentes populations à travers le monde ; en Algérie, il est plus vénéré et constitue l'aliment de base le plus recherché et donc engendrant une forte pression pour y accéder.

La sécurité alimentaire aux niveaux individuel, familial, national, continental et mondial existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active (*FAO, Sommet Mondial de l'Alimentation, 1996*). La sécurité alimentaire, la souveraineté alimentaire, la dépendance alimentaire ; autant de termes de plus en plus abordés dans les travaux de recherche.

Nourrir une population à fort accroissement n'est pas chose aisée surtout qu'à l'horizon 2025, l'Algérie comptera quelques 50 millions d'âmes à nourrir (le cap des 40 millions d'habitants est déjà dépassé en 2018). Aussi, la sécurité alimentaire, comme d'ailleurs la souveraineté alimentaire, la dépendance alimentaire, sont des notions d'actualité plus que jamais dans les pays en développement et pour cause ; dans ces pays, une grande majorité des populations souffrent de sous-alimentation et les pouvoirs politiques peinent à mettre en place des stratégies efficaces et durables pour asseoir une agriculture forte productrice à même de satisfaire des besoins croissants essentiellement en produits de base. Ceux-ci sont en étroite corrélation avec les systèmes alimentaires des populations concernées qui continuent à enregistrer un fort accroissement démographique.

En Algérie, si l'agriculture et la réduction de la dépendance alimentaire ont toujours figuré officiellement au rang des priorités nationales, les résultats sont restés en deçà des objectifs projetés ; la preuve en est l'importance des

importations croissantes. Les causes de la faiblesse des productions agricoles sont la résultante des choix stratégiques qui ont été menés depuis l'indépendance à nos jours. Aussi, l'augmentation tendancielle de la dépendance alimentaire rend aujourd'hui plus impératif, la prise en charge sérieuse du secteur agricole en recherchant comment le dynamiser en levant les obstacles qui limitent le potentiel agricole du pays.

2- Rappel de quelques concepts de sécurité alimentaire

Nous avons jugé utile, avant d'entamer l'étude proprement-dite, de préciser certaines définitions en rapport avec la problématique traitée (**Selon le « Programme alimentaire Mondial « Etude d'impact du prix des produits alimentaires de base – Omar Bouazouni, octobre 2008, p16) :**

- **La «sous-alimentation» ou «faim calorique»,** désigne un déficit en calories ingérées par rapport aux recommandations des professionnels de la nutrition ou des instances internationales (OMS, FAO,...)
- **La «malnutrition»** se rapporte à un déséquilibre nutritionnel (protéique, vitaminique, lipidique...) de la ration alimentaire, souvent associé à un apport calorique insuffisant (de la faim) ou à une maladie, au contraire de la "faim cachée" ou "inapparente", qui désigne l'état d'une population qui consommerait suffisamment de calories mais sans recevoir pour autant assez de micronutriments (vitamines et minéraux) d'où une alimentation déséquilibrée.
- **La suffisance alimentaire** (souvent confondue avec l'autosuffisance), est un terme assez ambigu. «L'autosuffisance alimentaire», désigne une situation où un pays parvient à subvenir à l'ensemble des besoins alimentaires de sa population par une production exclusivement locale. Il va sans dire qu'aucun pays ne peut se targuer d'être dans une telle position, expression par ailleurs souvent employée dans les discours idéologiques ou chauvins Aussi, on lui préfère le terme plus acceptable de «taux ou degrés d'autosuffisance » pour tel ou tel produit (**INSD, 2009, p45**).
- **La dépendance alimentaire** d'un pays est l'incapacité de ce dernier à réaliser l'autosuffisance...cependant, tous les pays du monde sont plus ou moins dépendants ! Donc, il s'agit là aussi d'un concept vague, non quantifiable et plus politique qu'économique.

De ce fait, il convient mieux d'utiliser le terme de "taux de dépendance" ou à l'inverse, le "taux d'indépendance alimentaire".

L'Algérie à l'instar des pays en voie de développement, a recentré le concept de sécurité alimentaire à travers des mesures institutionnelles et administratives visant à améliorer l'accès des populations à une nourriture abondante tant en quantité qu'en qualité. Différentes actions ont été entreprises depuis que le concept de la sécurité alimentaire a pris le dessus sur le concept de l'autosuffisance alimentaire. Les différents plans initiés ont pris en compte ce concept dans toute stratégie de développement national. (*M Moussaoui , A Abalghiti, M Bendaoud, R Doukalil, 2003, p56*).

Chapitre I- Etat alimentaire en Algérie

Avant de parler de sécurité alimentaire, il est bien nécessaire de caractériser la situation alimentaire qui prévaut en Algérie pour mieux appréhender le problème, définir ses contours et entrevoir les perspectives.

1- aspects qualitatifs de l'alimentation - Modèles de consommation

Selon une enquête sur « *Profil Nutritionnel de l'Algérie – Division de l'Alimentation et de la Nutrition, FAO, 2005*), la consommation par groupe de produits alimentaires a augmenté, excepté pour le groupe des céréales et dérivés et celui des fruits secs et oléagineux. Le niveau énergétique de la ration alimentaire s'est maintenu à 2 600-2700 kcal/personne au cours de la décennie 1980.

L'évolution de la structure de la ration énergétique est caractérisée par un passage de 12% en 1967/68 à 20% en 1988 de l'apport énergétique d'origine lipidique. La part des protéines dans l'apport énergétique quotidien s'est maintenue à 12%⁽⁵⁾ (*Kellou, 1995 , p123*)

L'évolution de l'accroissement démographique, l'exode rural, l'urbanisation rapide, les variations de revenus et de nombreux autres facteurs ont favorisé des changements importants du comportement alimentaire des consommateurs. La modification progressive de la structure et de l'équilibre de la ration alimentaire reflète ce changement. La population subit un appauvrissement touchant en particulier les couches moyennes, conséquence de la hausse des prix des produits alimentaires et de la stagnation/régression du pouvoir d'achat. La part principale

des revenus est dédiée à l'alimentation, au détriment notamment de la santé et de l'éducation. La restructuration des entreprises dans les années 90 a causé d'importantes suppressions d'emplois, aggravant l'ampleur des besoins d'une population caractérisée par sa jeunesse. De même que la croissance démographique élevée aidant, les conditions de logement se sont progressivement dégradées (*CNES, 1997, p33*).

La consommation des produits céréaliers se situe à un niveau d'environ 205 kg /hab/an (*Chehat, 2007*).-Les céréales et leurs dérivés constituent l'épine dorsale du système alimentaire algérien, et elles fournissent plus de 60% de l'apport calorifique et 75 à 80% de l'apport protéique de la ration alimentaire. C'est ainsi, au cours de la période de 2001-2003, les disponibilités des blés représentent un apport équivalent à 1505,547 Kcal/personne/jour, 45,533 gr de protéine /personne/j et 5,43 gr de lipide/personne /J (*Djermoun , p143*).

Le blé est la céréale de base du régime alimentaire, consommée sous plusieurs formes dont le pain, à base de farine de blé tendre ou de galettes de semoule de blé dur, souvent préparées au sein des ménages. Le pain et les galettes se substituent réciproquement. Les pâtes alimentaires de type industriel concurrencent les pâtes alimentaires traditionnelles dont il existe une grande diversité : couscous, trida, rechta, chekhchoukha, ...

2- Situation de la sécurité alimentaire en Algérie :

Selon la définition que nous avons évoquée plus haut, il ressort que la sécurité alimentaire est garantie dans un pays lorsque des exigences sont réunies simultanément à savoir : la disponibilité des aliments, l'accessibilité à ces aliments, l'utilisation adéquate, la stabilité des approvisionnements et l'innocuité.

- **La disponibilité**: renvoie aux volumes d'aliments disponibles dans un pays, qu'ils soient le résultat d'une production domestique, agricole et industrielle, ou qu'ils proviennent des importations, des stocks constitués antérieurement ou de l'aide alimentaire.

- **L'accessibilité** se traduit, concrètement, par la possibilité pour tout ménage et pour tout individu d'acquérir les quantités de nourriture nécessaires en faisant appel soit à la production qu'il a pu réaliser, aux réserves qu'il a pu constituer,

aux trocs qu'il peut effectuer, aux achats qu'il peut faire sur le marché, aux dons ou à l'aide alimentaire qu'il peut obtenir de diverses sources, ou encore en combinant plusieurs de ces possibilités.

-**L'utilisation adéquate** se traduit par les formes d'utilisation par les ménages des aliments auxquels ils ont accès, ces formes devant permettre à chaque membre du ménage la satisfaction pleine et entière de ces besoins en éléments nutritifs et en énergie, de manière adéquate par rapport à son âge, à la nature de son activité, à son état de santé. L'utilisation inclut également les formes de préparation des aliments, les conditions d'hygiène pour la préparation, la diversité du régime alimentaire et les pratiques de répartition de la nourriture entre les membres du ménage

-**La stabilité**, elle renvoie à la pérennité de la disponibilité des aliments pour tous les ménages et toutes les personnes, la disponibilité ne devant pas être remise en cause même en cas de circonstances exceptionnelles (catastrophes naturelles), de crises sociales, de crise économique induisant une baisse des revenus, chômage et/ou hausse, consécutive des prix des produits alimentaires

- **L'innocuité** est la qualité des aliments permettent aux consommateurs de bénéficier d'une alimentation adéquate répondant à leurs besoins et préférences

Dans une étude sur le « *Profil Nutritionnel de l'Algérie – Division de l'Alimentation et de la Nutrition, FAO, 2005* », il ressort qu'au cours de la décennie 1990, suite à l'application du programme d'ajustement structurel, les ménages ont sévèrement ressenti le choc de l'augmentation des prix. La réduction du pouvoir d'achat, inhérente à la crise, s'est traduite par des modifications du comportement des ménages en matière de consommation. Selon une enquête réalisée en 1998, portant sur un échantillon de 2 000 ménages, 56% des ménages auraient, depuis 1993, restreint voire abandonné ou très diminué la consommation de certains produits alimentaires tels que la viande, les fruits, les fromages. De 1988 à 1998 les prix des produits ont été multipliés par 5 et ce, dans tous les secteurs alors que les salaires n'ont pas connu ce rythme d'augmentation. Ainsi, durant la période 1993-96 les prix ont connu un accroissement moyen annuel de 25%, alors que les salaires dans le secteur public n'ont enregistré qu'un accroissement annuel de 19% en moyenne. De plus, l'incidence sur les prix a

concerné particulièrement les produits de première nécessité durant la période 1993/97 (CNES, 2001).

Cependant, après 1998, l'inflation a chuté (5% en 1998 à moins de 1% en 2000). La part des dépenses consacrée à l'alimentation est passée de 53% des dépenses des ménages en 1998 à 45% en 2000/01, **d'après les données de l'Enquête sur les Dépenses des Ménages (ONS, 2002)**

Une autre étude sur « *L'agriculture algérienne face aux défis alimentaires* », *Revue Tiers Monde* 2/ 2012 (n°210, p 103), indique que la dépendance alimentaire constitue une préoccupation forte exprimée depuis plusieurs années par l'Algérie. La production agricole qui assurait 93 % des besoins nationaux dans les années 1970 n'en assure plus que 30 % au début des années 1980, et aujourd'hui la sécurité alimentaire est tributaire à 75 % des importations. La facture alimentaire représente aujourd'hui plus de 20 % des importations totales, un des taux les plus importants au monde, et qui fait de l'Algérie un des plus grands pays importateurs net de produits alimentaires. Cette dépendance vis-à-vis de l'extérieur a fortement augmenté depuis 2008 pour atteindre le chiffre très important de 6 milliards de dollars US.

En 2000, le PNDA (Programme national de développement agricole) se donnait déjà pour objectif d'améliorer le niveau de sécurité alimentaire par une meilleure couverture de la consommation par la production nationale et un développement des capacités de production des intrants agricoles et du matériel de reproduction. Cependant, la crise alimentaire mondiale a révélé plus clairement encore que par le passé l'ampleur de la vulnérabilité de l'Algérie en matière de sécurité alimentaire. Les scénarios les plus noirs pour 2030, qui allient une libéralisation poussée et un changement climatique sévère, prévoient un triplement des importations de céréales et une baisse de la production du tiers par rapport à la moyenne 2000/2007. Nous ne voulons pas être pessimiste à tel point mais il plus que nécessaire d'y croire pour doubles d'efforts dans la construction d'une agriculture forte.

En outre, selon (Tafer Z, 2011, p44) , indique qu'en Algérie, on n'estime que 3 calories consommées sur 4 proviennent de l'extérieur.

En 2013, les importations alimentaires ont atteint près de 10 milliards de dollars (Douanes algériennes); une situation à laquelle l'Etat essaie de remédier depuis des décennies sans grand succès. Face à cette situation, il n'est pas possible de proposer de solution fiable sans un diagnostic précis des causes et une quantification des différents aspects de cette dépendance, et parmi ceux-là, "l'insécurité alimentaire", les taux de dépendance par produit».

Pour cerner efficacement l'état de la sécurité alimentaire du pays, il faut pouvoir répondre objectivement et loin des discours démagogiques à un certain nombre de questions telles : comment quantifier la sécurité alimentaire à l'échelle du pays ? Quels impacts ont eu les différentes politiques et programmes entrepris depuis 1962 en Algérie sur l'évolution de la sécurité alimentaire? Quelles seraient les mesures pertinentes susceptibles de réduire la dépendance alimentaire du pays ? (Cf. *Crédit Agricole, Direction des études économiques, 2008. Matières agricoles, (2e partie) Hausse des cours : les gagnants et les perdants. Bulletin mensuel n°125, Septembre 2008, p70*) Il existe par ailleurs certains modèles qui permettent de pallier à ces problèmes, et notamment celui élaboré par **Louis Malassis**, qui en dépit de la simplicité de ces mesures, permet néanmoins de dégager un certain nombre d'indices très utiles, notamment pour les pays accusant une grave dépendance alimentaire (ceci n'est pas l'objet de cette présente étude).

3- Évolution de la gouvernance de la sécurité alimentaire :

Selon le programme alimentaire mondial (*Bouazouni, octobre 2008, p60*), de nombreux pays du sud si ce n'est la majorité se débattent pour gagner la bataille de la sécurité alimentaire et sortir de la spirale infernale de l'insécurité alimentaire et se défaire du concept du « bâton et la carotte » que leur impose les pays développés. D'abord, ils ont prôné le concept « autosuffisance alimentaire » mais ils ont vite déchanté trouvant que ce concept présente plus de contraintes et de limites imposées par plusieurs facteurs tels ceux liés au climat propre à chaque région du globe et au mode de gouvernance généralement défailant chez la plupart de ces pays. Aussi, ils se sont orientés vers le concept de « sécurité alimentaire » à partir du début des années 1990 et depuis ils ont en fait leur cheval de bataille.

Bien entendu, l'Algérie n'échappe pas à cette logique et a adopté le concept de « sécurité alimentaire » comme objectif à atteindre pour ses différents plans de développement agricole ; il en a résulté la mise en place d'une stratégie de développement durable à même d'aboutir progressivement à une sécurité alimentaire. Les différentes politiques agricoles enclenchées depuis le début des années 1990 (PNDA, Renouveau agricole) ont buté sur beaucoup de contraintes techniques, financières, juridiques, sociales et ont ralenti l'aboutissement des objectifs tracés par les gouvernements successifs ; nous avons évoqué plus haut les contraintes et facteurs qui font peiner les programmes de développement agricole national ; il faut ajouter à cela un engagement politique souvent mitigé, comme par exemple dans la protection des terres agricoles où plusieurs cas de déviation des terres de leur vocation agricole sont enregistrés à travers le territoire national et ce malgré un discours politique protectionniste servi à chaque fois.

Il faut préciser que dans le cadre de la mondialisation et pour atténuer ses effets négatifs de souveraineté, la notion de « souveraineté alimentaire » est appréhendée car elle va plus loin que la sécurité alimentaire. Elle est définie comme « le droit des peuples ou des Etats à définir librement les politiques agricoles les mieux adaptées à leurs besoins sans créer de préjudices aux autres pays » (*Déclaration de Rome à l'issue du Sommet Mondial sur la sécurité alimentaire mondiale de novembre 1996*). Mais pour ce volet encore, ce n'est pas pour demain la satisfaction car les pays en développement dépendent pour la plus part d'entre eux des pays développés pour leurs économies et leurs politiques et ne sont pas pour ainsi dire libres de leurs décisions.

Il faut également indiquer que la sécurité alimentaire d'un pays est fortement corrélée à sa situation économique et essentiellement à ses performances macroéconomiques mesurées par le taux de croissance de son PIB et sa répartition ; en Algérie, la croissance économique est restée fluctuante ou plutôt faible surtout durant la décennie 90 pour les raisons que nous savons (restructuration des entreprises, endettement auprès du FMI (Fond Monétaire International, pressions de la banque mondiale engendrant une politique monétaire, budgétaire, et fiscale rigoureuse, une inflation galopante, dévaluation de la monnaie nationale à plus de 50% de sa valeur en 1994).

La suppression des subventions aux prix de consommation courante, excepté le pain, le lait et la semoule, a contraint le gouvernement à mettre en place depuis 1992 le dispositif « filet social » pour tenter de compenser les pertes de pouvoir d'achat et soutenir les revenus des catégories sociales les plus défavorisées.

Selon les chiffres avancés par les différents ministères, nous pouvons dire que les données relatives au niveau de vie de la population montrent que les améliorations de revenus qui avaient été constatées de l'indépendance jusqu'au milieu des années 80, ont fait place, peu après, à une progressive détérioration. C'est qu'en termes réels, la consommation des ménages a connu une baisse moyenne de 28 %, entre 1985 et 1995, ce qui a forcé les consommateurs à rationaliser leurs dépenses alimentaires et non alimentaires. Les groupes sociaux les plus vulnérables de la population ont, les premiers, été touchés par cette évolution, bien que le système de protection sociale ait permis d'en atténuer les effets.

Cette réalité des faits incontournables a amené progressivement les pouvoirs publics à parler de précarité, de pauvreté et d'exclusion et ceci s'est ensuite matérialisé par la **conférence sur la pauvreté et l'exclusion d'Alger, 2000**. D'une façon explicite, on retrouve pour la première fois les notions de sécurité alimentaire, d'insécurité alimentaire et de pauvreté dans un document sur l'Algérie datant de 2000; qui a été élaboré par la FAO, et qui fait suite au sommet mondial de l'alimentation de 1996 pour le suivi de ses recommandations. Ainsi, La notion de sécurité alimentaire figurera en bonne place dans les objectifs du Plan national de développement agricole (PNDA) lancé en 2000.

Cette nouvelle politique a mis l'accent sur le recentrage, le développement et l'organisation de certaines filières agricoles telles que les céréales, le lait, la pomme de terre, les viandes rouges et blanches, l'oléiculture, les semences et plants, l'économie de l'eau. Elle a vu également la mise en place des contrats de performance par wilaya sur la base des négociations qui ont abouti à la fixation d'objectifs pour le développement agricole et rural pour chaque wilaya à l'horizon 2014. Les organismes locaux de wilayas ont été invités à présenter des prévisions de réalisation agricole selon les conditions climatiques qui les caractérisent et leurs capacités de production (Projets de proximité de

développement rural intégré ou PPDRI) initier l'évaluation de ces contrats, le suivi d'indicateurs concernant l'augmentation du potentiel productif, (par exemple le nombre d'hectares mis en valeur), la protection des ressources naturelles, le nombre d'emplois créés, la valorisation des produits du terroir et la diversification des activités économiques.

Mais les réformes de 2008, comme les précédentes, n'arrivent pas à réduire la dépendance alimentaire du pays. Alors que la surface des terres en jachère se maintient à environ 3 millions d'hectares et résiste au changement, l'instabilité du foncier continue de perturber tout plan de redressement. Aussi, une nouvelle loi foncière est promulguée en août 2010 : elle inclut à la fois un plan de résorption des jachères et substitue à un droit de jouissance perpétuel des parcelles un système de concession allant jusqu'à 40 ans pour les terres privées de l'État. Cette durée de jouissance étant jugée insuffisante par nombreux d'agriculteurs bénéficiaires.

Dans toutes ces réformes, la volonté de perpétuer le pouvoir de l'administration centrale sur le contrôle et la prise de décisions est révélatrice des différents changements des orientations annoncées et non soutenues. Il semble qu'il n'existe pas une stratégie réelle qui dégage une évolution concrète et significative du développement agricole. Et donc l'évolution de l'agriculture à travers ces différentes étapes n'a pas connu le développement espéré et le fossé entre les besoins et la production nationale s'est davantage creusé malgré quelques améliorations mais qui n'ont pas concerné sensiblement les produits stratégiques tels les céréales.

En outre, le manque de rigueur et un accompagnement souvent médiocre ou insuffisant avec en sus le décalage entre le discours et la réalité qui découragent les agriculteurs à s'inscrire dans les objectifs assignés aux réformes, sont parmi les facteurs qui peuvent expliquer la stagnation de l'agriculture et par conséquent les résultats mitigés comparés aux objectifs fixés. Sans omettre bien entendu le rebond de la démographie qui a entraîné celui des besoins.

Dans ce contexte l'Algérie a été amenée à s'inscrire dans le cadre du programme mondial de lutte contre la faim en référence à l'objectif de développement durable n° 2 (ODD-2) qui a défini les objectifs de développement durable intégrant 169 cibles, liste arrêtée par les Etats membres de l'ONU (193) dans le cadre du programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté le 25 /09/2015). L'objectif n°2 vise explicitement à «éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable» (*CREAD, mars 2018, p33*).⁽¹⁵⁾Cet objectif combien noble pour l'humanité doit être apprécié continuellement par cinq principaux indicateurs fixés l'échéance 2030 dont voici le contenu :

- **éliminer la faim** et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, aient accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante
- **mettre fin à toutes les formes de malnutrition**, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées
- **doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires**, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles
 - **assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire** et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, de contribuer à la préservation des écosystèmes, de renforcer la capacité d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et d'améliorer progressivement la qualité des terres et des sols
- **préserver la diversité génétique** des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiqués et des espèces sauvages apparentées, y compris au moyen de banques de semences et de plantes bien gérées et diversifiées aux

niveaux national, régional et international, et favoriser l'accès aux avantages que présente l'utilisation des ressources génétiques et du savoir traditionnel associé ainsi que le partage juste et équitable de ces avantages, comme convenu à l'échelle internationale

Chaque pays devra composer avec ses propres potentialités aussi bien naturelles qu'humaines pour promouvoir un développement agricole durable et non pas attendre indéfiniment l'assistance internationale qui, souvent n'apporte pas les solutions attendues. ; « le compter sur soi » devra être le principe qui guidera toute stratégie nationale.

Chapitre 2- Production - Besoins - importations

1- Production

1-1- Contexte

Le territoire algérien comprend deux types de régions: une zone saharienne dominante (84% du territoire) et une zone côtière (16%). La surface des terres agricoles couvre 20% de la superficie totale du pays, soit environ 40Mha, dont environ 8,5Mha de surfaces cultivées et 31,5Mha de parcours, à laquelle s'ajoutent 4Mha de forêts et maquis. La surface irriguée représente quelque 13% des surfaces cultivées (1,1Mha).

L'agriculture, y compris le secteur des industries agroalimentaires, contribue pour 9,7% au PIB et emploie 10,5% de la population active. Le secteur agricole est dépendant des aléas climatiques (sécheresse) et souffre d'une productivité insuffisante et d'un manque d'infrastructures en aval pour le traitement post récolte.

Les produits céréaliers occupent une place stratégique dans le système alimentaire et dans l'économie nationale. Cette caractéristique est perçue d'une manière claire à travers toutes les phases de la filière. La production des céréales, jachère comprise, occupe environ 70% de la superficie agricole utile (SAU) du pays, La superficie emblavée annuellement en céréales se situe entre 3 et 3 ,5 million d'ha et la jachère reste importante. La production céréalière apparaît donc comme une spéculation dominante, pratiquée par la majorité des exploitations (60% de l'effectif global (RGA, 2001), associée à la jachère dans la majorité des exploitations. Cette spéculation est présente dans tous les étages bioclimatiques, y

compris dans les zones sahariennes (*Revue Nature et Technologie. n° 01/Juin 2009, p52*).

Ainsi donc, les céréales occupent encore aujourd'hui une place prépondérante à la fois dans la production agricole et agroalimentaire de l'Algérie et dans la consommation alimentaire des ménages, comme nous venons de le voir plus haut. Dans plusieurs régions d'Algérie, les céréales représentent les ressources principales du Fellah ; elles constituent la base de la nourriture des Algériens (**Ministère de l'agriculture**). Les céréales et leurs dérivées constituent l'épine dorsale du système alimentaire Algérien. En effet, elles fournissent plus de 60% de l'apport calorique, et 75 à 80% de l'apport protéique de la ration alimentaire nationale.

En 2000-2002, les céréales occupent en moyenne environ 2,9 millions d'ha soit près de 35% des terres arables ; 23% en moyenne 2009-2011, mais avec des écarts importants : 14% en 2000, 42% en 2009, du fait de la pratique de la jachère. Leur production est pluviale et majoritairement localisée en zone humide et subhumide, dans le nord du pays. Les céréales concernent environ plus de 300 000 producteurs (36% des exploitants agricoles). Cette tendance est très peu modifiée d'année en année (**Tableau 1**).

En matière d'emploi, plus de 500 000 emplois permanents et saisonniers sont procurés par le système céréalier (ministère de l'Agriculture).

Il faut également noter que plus de 54% des exploitants ne possèdent pas de droit de propriété, ce qui représente 41% de la SAU du pays. Une loi fixant les conditions et les modalités d'exploitation des terres agricoles du domaine de l'état a été promulguée le 15 août 2010. Sa principale disposition concerne la préservation des terres agricoles concernées en tant que propriété pérenne de l'État, Leur exploitation devant se faire sous le régime exclusif de la concession d'une durée de 40 ans renouvelable. Moyennant redevance, les terres en concession deviennent hypothécables, cessibles et transmissibles. Un délai de 18 mois était accordé pour la constitution des données, et les premiers contrats ont pu être signés en 2012.

Outre ce caractère informel de la tenure du foncier, la production agricole algérienne souffre d'un manque de moyens techniques, d'une irrigation

insuffisante, des semences souvent de mauvaises qualités (*les politiques agricoles à travers le monde-cas de l'Algérie, CIHEAM- 2014, p101*).

En Algérie, les exploitants agricoles (tous produits confondus, (**tableau 2**) sont majoritairement petits avec 717 155 exploitations de moins de 10 ha, soit 70% n'occupant que 25 ,2% de la superficie agricole cultivée et 231 110 entre 10 et 50 ha, soit 23% avec 52,3% de la superficie cultivée. Les grands agriculteurs (20 000, soit 2%) occupent près du quart de la SAU (*MADR, 2003*). On peut estimer que la moitié de la production de céréales en Algérie est réalisée par des exploitations de taille modeste (moins de 50 ha. (**Tableau 1**))

Ainsi, la répartition des exploitations agricoles en fonction de la SAU confirme la prédominance des petites exploitations et qui se caractérisent généralement par un morcellement prononcé et donc des difficultés de mettre en place des plans de production adéquat.

Tableau 1- Répartition des exploitations agricoles en Algérie, selon la surface

Classe SAU (ha)	Exploitations		Superficie		Taille moyenne (ha)
Moins de10 ha	717 155	70%	2 155 703 ha	225,2 %	3,0
10-50 ha	231 110	22,6	4 471 437	552,3 %	19,3
Plus de 50 ha	19 599	1,9	1 921 539	222,5 %	98
s/total	967 864	94,5	8 548 679	1100 %	8,8
Hors sol	55935	5,5	-	-	-
Total	1 023 799	100	8 548 679	-	8,3

Source : MADR, 2003- Recensement Général de l'Agriculture, 2001 Alger

Le tableau 2 ci-dessous émanant de l'exploitation de données réunies grâce à l'opération de reconnaissance de la qualité d'agriculteur (Ministère de

l'Agriculture) indique à notre sens le mieux la situation des exploitants agricoles en Algérie par activité où les grandes cultures occupent la première place avec 348 895 agriculteurs pour une superficie qui avoisine les 3 millions d'hectares pour les céréales ; il faut noter que les statistiques varient quelque peu en fonction de la source.

Tableau 2 - Répartition des agriculteurs par activité agricole

Activité	Nombre	%
Grandes cultures	348 895	36,75
Arboriculture	188 144	20,28
Cultures maraichères	82 644	9,02
Grands élevages	222 771	24,01
Petits élevages	30 449	3,28
Mise en valeur	55 365	5,97
Activités marginales	392	0,04
Propriétés non exploitées	5984	0,65
Total	934 641	100

Source : Chambre nationale d'Agriculture, Juin 2012

1-2- Production :

L'Algérie reste très loin en production céréalière si nous la comparons au niveau mondial. En 2013, par exemple, la Chine confirme son rang de premier producteur mondial de céréales (18% du total), devant les États-Unis (16%), l'Union européenne (11 %) et l'Inde (9%). La Chine et l'Inde concentrent à elles seules la moitié de la production mondiale de riz. Les autres principaux pays producteurs de céréales sont les pays de la mer Noire (Russie, Ukraine), le Canada et certains pays d'Amérique du Sud (Brésil, Argentine). La production de céréales s'est nettement accrue en Chine et aux États-Unis depuis le début des années 2000 (F.A.O, Eurostat, agreste.2013)

La production de céréales en Algérie est marquée par une forte irrégularité, elle-même conditionnée par les aléas climatiques (tableau3). Ainsi, sur les 40 dernières années, on enregistre un écart très important entre une année

calamiteuse (9,7 millions de qx en 1994) et une année d'abondance (62,5 millions de qx en 2009). Cependant, les progrès techniques, s'ils ne parviennent pas à stabiliser la production du secteur, ont permis de l'augmenter sensiblement : la moyenne décennale a ainsi presque doublé entre 1981-90 (18,2 millions de qx) et 2001-2010 (34,9 millions de qx), avec une progression régulière qui a permis d'accompagner la progression démographique (de 19 à 38 millions d'habitants entre 1980 et 2012).

La production moyenne de céréales des 5 dernières années (2008 à 2012), qui a légèrement dépassé 32 millions de quintaux selon la Fao, se répartit de la façon suivante

- Blé, 19 millions de qx (60%)
- Orge, 13 millions de qx (40%)

La production de blé se répartit entre blé dur (70% en 2012) et blé tendre (30%), avec une importante variabilité interannuelle. Le blé dur reste ainsi la céréale prépondérante en Algérie. Généralement bien adapté aux conditions locales, sa production progresse au même rythme que celle du blé tendre (+ 47% entre les moyennes quinquennales 2000-2004 et 2008-2012), contre + 84% pour l'orge, qui reste plus importante que le blé tendre, à plus de 13 millions de quintaux en 2008-2012, contre 8 pour le blé tendre et 19 pour le blé dur.

En dépit d'indéniables progrès, les rendements céréaliers demeurent faibles et très irréguliers : 13,5 q/ha pour le blé en moyenne sur 2001-2010 (le blé dur, mieux adapté aux conditions agro-climatiques locales bénéficie de rendements sensiblement supérieurs à ceux du blé tendre) et 13,2 pour l'orge, ce qui se situe loin derrière la productivité des pays méditerranéens de l'Europe et s'explique à la fois par des causes naturelles (sol et climat), techniques (semences, pratiques culturales) et humaine (organisation et formation des producteurs). On note par ailleurs en Algérie une forte « régionalisation » des conditions de production et donc des niveaux de récolte contrastés d'Est en Ouest, la même année.

Nous notons selon les données statistiques présentées dans le tableau n°3 une grande fluctuation des niveaux de production d'une année à une autre ; ce qui confirme la corrélation de la production céréalière avec le climat où les

précipitations sont déterminantes. Celles-ci sont irrégulières d'où le caractère irrégulier de la production ; la culture des céréales est conduite exclusivement en sec si l'on excepte au niveau des zones sahariennes. A noter que les données statistiques restent elles-mêmes fluctuantes selon les sources.

Tableau3- niveau de production des céréales 2008-2017 (en millions de qx)

Année	Quantité
2008	17,3
2009	62
2010	47
2011	42,45
2012	51,2
2013	49,0
2014	42,45
2015	40,0
2016	34,3
2017	34,7

Source : ONS, OAIC, Chambre d'agriculture

1-3-- Collecte des céréales

La collecte de céréales en Algérie est très fluctuante et faible. Elle représente, pour le blé dur en moyenne 46% de la production estimée entre 2000 et 2008, avec un minimum de 19% (en 2007) et un maximum de 52%. Pour le blé tendre, les chiffres sont respectivement de 48% (moyenne), 14% (minimum en 2005) et 63% (maximum en 2000). Pour l'orge : 13% (moyenne), 2% (minimum, 2000, 2001, 2005) et 16% (maximum, 2004) (Merabet, 2011, - ITGC). Ces taux traduisent plusieurs phénomènes : les imprécisions sur l'évaluation de la production, l'importance de l'autoconsommation (humaine ou animale) en zones rurales, l'ampleur des pertes au champ et post-récolte, l'attitude opportuniste des producteurs en fonction du prix sur les marchés parallèles. Le ministère de l'Agriculture algérien, dans le cadre du programme « Renouveau agricole et rural », lancé en 2010 (*MADR, 2010*) a retenu pour le quinquennat 2015-2019 des objectifs ambitieux, que l'on présente sous une forme synthétique dans le tableau 8 (prévisions es blés à l'horizon 2019).

2- Evolution des besoins et poids des importations en céréales :

Deux facteurs essentiels influencent l'évolution des besoins : la nature du régime alimentaire de l'algérien accès essentiellement sur les céréales d'une part et l'évolution démographique d'autre part. Comme nous avons vu le premier facteur plus haut (modèle de consommation), nous nous intéressons à celui de l'évolution démographique.

En effet la croissance démographique et ses caractéristiques influent d'une manière évidente sur la sécurité alimentaire actuelle et future. L'inadéquation entre le modèle de croissance démographique et celui du développement économique a accentué encore plus le déficit en matière de sécurité alimentaire où l'accroissement de la demande sociale s'est de plus en plus manifesté par des besoins croissants. Alors que la population comptait moins de 10 millions d'habitants en 1963, au 1^{er} janvier 2017, elle a atteint 42,2 millions d'habitants.

Les pouvoirs publics n'avaient mis en place un programme de régulation des naissances qu'à partir de 1983, ce retard a entraîné un accroissement très élevé de la population avec un taux de plus de 3% jusqu'en 1985. Ce taux a ensuite baissé pour atteindre 1,48% en 2000 puis reparti à la hausse pour dépasser les 2% en 2000. Cette fluctuation peut être expliquée par d'abord les effets de la crise économique de 1989 puis la reprise due à la stabilité et les programmes ambitieux de constructions de logements enclenchée à partir de 2000.

Le tableau 4 qui suit montre clairement une démographie galopante. Celle-ci doit amener les décideurs du pays à plus d'attention et d'efforts pour un développement agricole durable pour maîtriser des besoins de plus en plus pressants et provoquant irrémédiablement des tensions.

Tableau 4- évolution démographique

Année	Nombre
1966	11 821 679
1977	16 063 821
1987	22 732 880
1998	29 100 867
2008	34 080 030
2016	40 835 601

Source : ONS, 2017 -Revue Stratégique de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en Algérie-CREAD, Mars 2017

La consommation des produits céréaliers se situe à un niveau d'environ 205 kg /hab/an ((Chehat, 2007) ; certains statistiques donnent quelques 200kg /hab. avec leurs dérivés, elles constituent l'épine dorsale du système alimentaire algérien, et elles fournissent plus de 60% de l'apport calorifique et 75 à 80% de l'apport protéique de la ration alimentaire.

C'est ainsi, au cours de la période 2001-2003, les disponibilités des blés représentent un apport équivalent à 1505,5 Kcal/personne/jour, 45,533 gr de protéine /personne/j et 5,43 gr de lipide/personne /J (*Revue Nature et Technologie. n° 01/Juin 2009. - La production céréalière en Algérie : les principales caractéristiques, p90*).

Les besoins ont continué à grimper entraînant une augmentation des importations ; en voici quelques données qui confirment cette situation:

- en 2008, l'Algérie a enregistré une faible production céréalière soit 17,3 millions de quintaux et ainsi les importations de blés se sont élevées à 63,5 millions de quintaux, pour un coût de 3,9 milliards de dollars (*Djermoun, Revue Nature et Technologie. n° 01/Juin 2009, p11*)

- En 2009, lorsque la production en céréales avait atteint le niveau de 62 millions de quintaux en cette année d'abondance (une autre source, FAOSTAT, 2013, indique 52,5 millions de qx toujours pour 2009), l'Etat avait montré une satisfaction quelque peu démesurée en affirmant que l'Algérie est sur le point d'assurer son autosuffisance en céréales. Cependant, ce pic de production est resté exceptionnel comme le montrent les niveaux de production qui ont succédé (nous l'avons dit que la production céréalière reste dépendante des aléas climatiques).

- Pour l'année 2011, les services du ministère de l'agriculture indiquent une production de 42,5 millions de quintaux atteint à la fin de la campagne moissonnage-battage ; encore une fois les rendements restent fluctuants et les importations de blé ont atteint et dépassé le seuil de 2010.

Si la production locale atteint de tels niveaux, elle est encore loin des besoins qui sont estimés à près de 80 millions de quintaux par an (si nous nous basons sur une consommation de 200kg /habitant et par an). Ainsi, il nous semble que cette propension aux importations de blé est due, d'une part, à la médiocrité du produit local essentiellement et au modèle de consommation de l'Algérie d'autre

part, sur le plan quantitatif autant que qualitatif. La qualité des blés produits localement a été déjà remise en cause par les transformateurs. Sauf qu'il faut rester circonspect sur les données fournies car il n'existe aucun organisme spécialisé en statistiques qui mène des enquêtes sur le terrain pour être en mesure de vérifier l'authenticité des données et donc il est très difficile de connaître le volume réel de la production locale. Les statistiques fournies par les agriculteurs eux-mêmes et par les services agricoles, sont le plus souvent théoriques.

Suite à l'accroissement de la population qui n'a pas été stabilisé autour de 2% comme le préconisait la politique démographique en Algérie, les besoins en céréales ont continué d'augmenter au vu du régime alimentaire de l'algérien qui n'a pas lui aussi changé et basé sur le pain essentiellement. D'autre part, la céréaliculture algérienne dépendant des précipitations trop capricieuses n'a pas connu les accroissements souhaités ; ce qui influe sur les disponibilités en céréales qui ne répondent pas aux besoins et de là sur le volume des importations.

Quelques chiffres nous indiquent l'ampleur des volumes des importations : les produits céréaliers représentent plus de 40% de la valeur des importations des produits alimentaires. Ils occupent le premier rang (39,22 %), devant les produits laitiers (20,6%), le sucre et sucreries (10%) et les huiles et corps gras (10%).

- De 1995 à 2005, le marché Algérien a absorbé, en moyenne annuelle, 4,24 millions de tonnes de blés dont 70,44% de blé dur, représentant une valeur moyenne de 858 millions de dollars. (*Chehat, 2007*).

Selon le CNIS (centre de l'informatique et des statistiques des douanes), en 2010, les importations ont été de près de 665 millions de dollars ; ensuite l'Algérie a importé pour plus de 1,5 milliard de dollars de blé durant le premier semestre de l'année 2011 seulement. Cette hausse n'est pas imputable uniquement à la hausse des prix des produits de base sur le marché international puisque les importations de blé ont connu une croissance sensible en volume en fonction du volume des productions locales.

3- Consommation et bilan alimentaire :

Les Algériens consacrent une part importante de leur budget à l'alimentation: 42% en moyenne en 2011 (contre 35% en Tunisie en 2005 et 17% en France en 2011). Comme dans tous les pays, cette part de l'alimentation régresse dans le temps en Algérie (45% en 2000) et on relève de notables différences entre les classes aisées (28%) et pauvres (54%), en 2011. Cette année-là, les dépenses alimentaires ont atteint 1875 milliards DA, soit environ 18 milliards € (ONS, 2013), ce qui représente 48 650 DA (486 €) par habitant.

Les disponibilités en céréales (ou consommation apparente théorique) s'élevaient en 2009 à 230 kg par habitant en Algérie (87% en blé) contre 206 en Tunisie.

La consommation de céréales en Algérie représente 25% des dépenses alimentaires et 230kg/an d'équivalent-grains, avec une prépondérance de la semoule de blé dur (celui-ci demeure la base de l'alimentation en Algérie avec la semoule principalement, et les pâtes). On observe cependant une progression rapide du blé tendre (pain, biscuiterie, pâtisserie) avec l'occidentalisation du modèle de consommation et un déclin du blé dur au profit des dérivés du blé tendre (pain et biscuits notamment). L'importance de la consommation fait du blé un produit stratégique du point de vue de la sécurité alimentaire, ce qui justifie les efforts considérables de l'État pour augmenter la production locale, à travers le PNDA (programme national de développement agricole) lancé au début des années 2000. Les céréales occupent 35% des terres arables (près de 3 millions d'ha cultivés par près de 600 000 producteurs), pour une récolte moyenne de 32 millions de quintaux entre 2008 et 2012, dont 60% de blé et 40% d'orge, soit un doublement entre les années 1980 et aujourd'hui. Ce progrès est principalement imputable aux rendements, avec toutefois de très gros écarts interannuels (pouvant aller de 1 à 5) du fait des conditions climatiques. La croissance démographique et donc de la demande de céréales conduit à des importations massives représentant environ 75% des besoins nationaux (environ 6 millions de t par an dans les années 2000 et une facture de 4,2 milliards de dollars en 2012, soit près de 40% des importations agricoles).

Chapitre IV – Enjeux et défis

1- Enjeux.

Au lendemain de l'indépendance, l'Algérie avait opté pour son développement économique, pour une priorité de l'industrialisation sur l'option agraire (option socialiste). Ce choix étant dicté par des circonstances historiques et aussi politiques de l'époque. Cette stratégie préconisait que le développement se fera progressivement par des mécanismes d'entraînement, du secteur mécanique au secteur agricole en fournissant le matériel nécessaire.

Les efforts pour l'agriculture bénéficiaient plus au secteur étatique (domaines autogérés et coopératives) alors que le secteur privé était resté le parent pauvre.

Les investissements colossaux engagés par l'Etat se poursuivaient jusqu'au début des années 80 grâce à la flambée des prix du pétrole.

Vers le milieu des années 80 tous les programmes d'investissement sont presque à l'arrêt suite à l'effondrement des prix du pétrole ; cette période était suivie par la « décennie noire » qui avait engendré une crise sécuritaire avec une instabilité économique, sociale et politique.

En conséquence de cette situation, la banque mondiale et le Fonds monétaire international entrent en jeu et dictent leurs conditions avec l'orientation vers l'économie de marché où le privé devient un acteur central. Témoin de cette période, la fermeture et le bradage des centaines de sociétés nationales et la mise en chômage des milliers de travailleurs.

À partir de l'an 2000, la reprise des cours du pétrole avait permis la relance de l'économie nationale avec beaucoup de programmes initiés pour soutenir la croissance; à titre d'exemple, il est prévu de passer d'une production nationale de 35,6 millions de qx de blé dur et blé tendre en 2012 à 44 millions de qx pour les deux blés à l'horizon 2019 (*Institut de Prospective Economique du Monde Méditerranéen (IPEMED) - Céréales et oléagineux au Maghreb-Algérie-Jean-Louis Rastoin El Hassan Benabderrazik – mai 2014, p43*).

2- la vulnérabilité alimentaire

La facture alimentaire qui avait atteint un niveau historique record avec plus de 11 milliards de dollars en 2014, enregistre un montant de 9,3 milliards de dollars en 2015, baisse due plus à une diminution des prix mondiaux des produits qu'aux

volumes importés. Selon une synthèse de l'étude sur la sécurité alimentaire (www.fce.dz, juillet 20016), au cours de l'année 2015, l'Algérie a alloué une « allocation devises-alimentation » par habitant de 308 dollars US.

Cette allocation est supérieure à la dépense alimentaire en devises/habitant/an affectée au Maroc (189 dollars), en Tunisie (270 dollars) ou en Egypte (190 dollars), ou même d'un pays pétrolier comme le Venezuela (286 dollars). Cette « allocation devises-alimentation » par habitant est toutefois bien inférieure aux pays arabes tels que le Royaume d'Arabie Saoudite (806 dollars), le Kuwait (1378 dollars) ou les Emirats Arabes Unis (2000 dollars).

L'Algérie a par ailleurs le taux de couverture des importations par les exportations agroalimentaires le plus bas de la région Afrique du Nord. Entre 1992 et 2014, ce taux s'est situé au-dessous de 5%. En effet, alors que les importations de l'Algérie ont connu une augmentation inédite au cours de cette dernière période et atteignent des niveaux historiques en 2011 et 2015 (plus de 10 milliards de dollars), les exportations agricoles peinent à atteindre les 500 000 dollars, soit en moyenne 0,5% des exportations totales du pays.

Les produits céréaliers et la poudre de lait représentent plus de la moitié de la facture alimentaire d'où une vulnérabilité alimentaire à prendre au sérieux.

Ce qui peut être considéré comme un risque au plan de la sécurité alimentaire et qui place l'Algérie dans une situation de vulnérabilité réelle, c'est sa situation de dépendance exclusive de recettes issues des hydrocarbures pour s'approvisionner sur les marchés mondiaux pour des produits qui constituent la base alimentaire des populations (blés, lait, sucre et huiles) ; donc la capacité de financer la ration alimentaire des algériens- dépend étroitement d'un marché mondial des hydrocarbures dont les règles de fonctionnement dépendent d'autres acteurs qui le dominent, et de facteurs exogènes tels la croissance mondiale, la géopolitique de l'énergie, les conflits, sur lesquels le pays n'a aucune prise.

Il convient de rappeler que la sécurité alimentaire ne résulte pas des seules performances du secteur agricole car quels que soient les efforts consentis, le pays ne sera jamais en mesure d'acquérir l'autonomie sur ce groupe de produits alimentaires qui constituent l'essentiel de sa ration alimentaire de base (blés, laits, sucre et huiles alimentaires). La sécurité alimentaire est aussi le résultat des performances de l'économie globale.

En d'autres termes, elle est la résultante de structures productives nationales diversifiées (industrie, agriculture, tourisme, services, télécommunications,) qui mobilisent des technologies à hautes qualifications, des entreprises économiques et des services créant des richesses durables et un potentiel de ressources (financières, matérielles et humaines) rationnellement exploitées. Aussi, compter indéfiniment sur le seul apport de ressources financières pétrolières, exposerait le pays à plus de vulnérabilité et à une instabilité sociale pour l'avenir. D'où un grand défi à relever dans les années à venir pour sortir de l'engrenage « pétrolier ».

3- défis à relever

Les défis de la sécurité alimentaire auxquels est confronté l'Algérie sont multiples et souvent complexes.

- **Le premier défi est de nature politique.** Compte tenu de l'état de vulnérabilité alimentaire du pays, sa dépendance très marquée aux hydrocarbures, influe sur la préservation de sa souveraineté. Sachant les marchés du blé sensibles au climat et à la conjoncture économique mondiale, il convient de rendre la facture alimentaire soutenable et compatible avec les moyens financiers de l'Etat. L'arme alimentaire est devenue aujourd'hui bien réelle et constitue une menace politique qui impose de rééquilibrer le rapport offre /demande. Il ne faut pas continuer à ne compter que sur les hydrocarbures car les retournements de situations sont cycliques et ne mettent pas à l'abri d'une crise financière comme celle de ces dernières années.

- **le deuxième défi est économique, résulte de la baisse** des recettes budgétaires et des ressources financières du pays liées aux seules exportations des hydrocarbures qui dépendent de beaucoup de facteurs exogènes sur lesquels le pays n'a pas de prise et ne fait qu'en subir les retombées. Aussi, le défi consiste dans le développement des secteurs agricole et agro-alimentaire dans un contexte marqué par la baisse des ressources financières de l'Etat, dans l'objectif stratégique de réduire la vulnérabilité alimentaire (par l'amélioration des capacités nationales à approvisionner le marché national en produits agricoles à des prix compatibles avec les revenus des consommateurs, et fournir les matières premières agricoles et les équipements nécessaires au développement des entreprises agroalimentaires)..

- le troisième défi est démographique et social qui résulte de l'accroissement sensible de la population (la population a atteint 40,4 M d'habitants en 2016, elle atteindra 41,2 M d'habitants en 2017 et 50 millions en 2030. Deux faits majeurs doivent être soulignés pour l'avenir) qui font augmenter la demande en produits alimentaires (les blés dur et tendre) et dont l'offre reste insuffisante ; ajouté à cela le nombre élevé des actifs qui arrivent au marché de l'emploi alors que celui-ci est en difficulté. Cette situation engendre l'augmentation de la population pauvre et ainsi son accès adéquat aux besoins alimentaires sera difficile sans l'intervention de l'Etat.

4. Conclusion :

Le problème de la sécurité alimentaire étant bien réel, il devient impératif de mettre en place une stratégie de développement agricole durable et principalement pour les productions stratégiques qui mettraient le pays à l'abri des turbulences sociales et qui assoieraient son indépendance politique. Les enjeux sont très importants et les défis à relever nécessitent une volonté politique avérée et accomplie avec l'instauration d'une bonne gouvernance et l'implication des acteurs réels de l'agriculture.

5. Références :

1. FAO, *Sommet Mondial de l'Alimentation*, 1996
2. . Programme alimentaire Mondial « *Etude d'impact du prix des produits alimentaires de base* – Omar Bouazouni, octobre 2008,p16
3. INSD, 2009,p45
4. M Moussaoui , A Abalghiti, M Bendaoud, R Doukalil« *Contribution de l'agriculture à la sécurité alimentaire au Maroc* », acte du colloque international sur la sécurité alimentaire. 20-22 October, 2003 – Rome, Italy,p56
5. . Kellou, 1995,p123
6. CNES, 1997,p33
7. La production céréalière en Algérie : *les principes caractéristiques* Abdelkader Djermoun Département d'Agronomie , Université de Hassiba Benbouali de Chlef,p143
8. d'après les données de l'Enquête sur les Dépenses des Ménages
9. *L'agriculture algérienne face aux défis alimentaires* », *Revue Tiers Monde* 2/ 2012 n°210,p103

10. Tafer Z, « Dépendance alimentaire et croissance démographique en Algérie, Thèse de doctorat, Novembre 2011, Faculté des Sciences économiques et commerciales, Université d'Alger 3 ,p44
11. Cf. Crédit Agricole, *Direction des études économiques*, 2008. Matières agricoles, (2e partie) Hausse des cours : les gagnants et les perdants. Bulletin mensuel n°125, Septembre 2008,p70
12. Omar Bouazouni, octobre 2008- étude d'impact des produits alimentaires de base sur les ménages pauvres algériens,p60
- 13.conférence sur la pauvreté et l'exclusion d'Alger, 2000
- 14.L'agriculture algérienne face aux défis alimentaires - Trajectoire historique et perspectives- Revue Tiers Monde -2012/2 n°210,p47
- 15.Revue stratégique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Algérie -1^{ère} partie- CREAD, mars 2018,p33
- 16.Revue Nature et Technologie. n° 01/Juin 2009,p52
- 17.les politiques agricoles à travers le monde-cas de l'Algérie, CIHEAM- 2014,p101
- 18.Revue Nature et Technologie. n° 01/Juin 2009. - La production céréalière en Algérie : les principales caractéristiques,p90
19. Abdelkader Djermoun, Revue Nature et Technologie. n° 01/Juin 2009,p11
- 20.Revue Nature et Technologie. n° 01/Juin 2009,p14
21. Ministère de l'agriculture, document du centenaire de l'indépendance nationale,p15
22. Rapport Banque de l'Algérie, sept 2012,p14
- 23.Le système céréales-jachère occupe près de 80 % des terres cultivées. (Ministère des ressources en eau. Plan National de l'Eau (PNE horizon 2025,p49
24. Khelfaoui M. thèse de magistère, la gestion intégrée des ressources en eau- cas du bassin hydrographique Chélif,p52
25. Eco News- 2012/2 (n°210),p12
- 26.Revue Stratégique de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en Algérie- CREAD, mars 2018,p77
27. La production céréalière en Algérie , les principales caractéristiques Abdelkader Djermoun Département d'Agronomie Université de Hassiba Benbouali de Chlef,p120
28. Institut de Prospective Economique du Monde Méditerranéen (IPEMED) - Céréales et oléagineux au Maghreb-Algérie-Jean- Louis Rastoin El Hassan Benabderrazik – mai 2014,p43
29. www.fce.dz, juillet 2016